Situation : VIEUX-CHARMONT
à 4,3 km de l'office de tourisme
Parking à coté de l'espace Jean Jaurès
N 47.523171° / E 6.8409°
balisage n°3, distance 7,8km,
dénivelé 97 m, de 320 m à 395m, durée 2h 25

Des conseils pour une rando cool.

Vous disposez d'un smartphone, téléchargez la trace du circuit avec l'appli « **Visorando** ».

Vous constatez une anomalie dans le balisage, signalez là à l'aide de l'appli « **suricate** » ou sur le web : http://sentinelles.sportsdenature.fr/

Ce circuit, traverse Vieux-Charmont, au départ de Jean Jaurès, découverte de l'ancienne gare du Tramway de ancienne maison Marty rue de Belfort. Prenons la direction du fort LACHAUX au passage point de vue sur la trouée de Belfort, belvédère. Visite de la ferme Jan Ross. Descente du fort par Montbéliard. Direction les Jonchets, avec sa zone humide et plans d'eaux, puis les perrailles, vue sur le Lomont, le fort LACHAUX sur sa colline, retour avec passage devant la mairie.

Un village au pied du fort Lachaux et qui domine la Savoureuse

Un peu d'Histoire!

VIEUX-CHARMONT, agréable à vivre depuis plusieurs siècles !

Le nom de la commune apparaît pour la première fois dans un écrit du 21 juillet 1189 du pape Clément III, qui confirme à l'abbaye de Belchamp des possessions en biens et en personnes à "Chalvus Mons". En 1340 la commune devient "Viez Charmont" puis "Vieulx Charmont" en 1616 "Charmont sur l'eau" vers 1830 pour devenir enfin VIEUX-CHARMONT.

La réforme protestante atteint VIEUX-CHARMONT en 1538-1540. Comme dans tout le pays de Montbéliard wurtembergeois, l'apprentissage de la lecture est développé pour permettre la lecture de la bible. En 1777, l'école est reconstruite et servira de mairie, d'école et de lieu de culte, jusqu'à la construction du temple en 1849. L'ancienne chapelle qui compose l'église Saint Justin est construite en 1877 à la suite de l'influence catholique due à l'industrialisation.

L'école, construite en 1934 est transférée dans les nouveaux locaux en 1972. Le bâtiment Jean Jaurès devient salle des fêtes sous l'appellation "Rencontres Jean Jaurès" en 1990.

La Mairie actuelle fut construite en 1883. Vieux-Charmont appartient au « Pays de Montbéliard », c'est-à-dire un territoire qui, pendant presque 4 siècles, de 1397 à 1793, a été administré par un État Germanique. Cependant le « Pays » n'a pas été germanisé. Très lentement, Vieux-Charmont s'est installé, puis développé sur le talus qui domine "la Savoureuse. Puis, la cité s'est étendue avec de nombreux lotissements et une zone industrielle.

C'est en 1898 que Jean Frédéric MARTI (industriel) s'installe définitivement à Vieux Charmont après avoir acquit le terrain en face de l'usine il y fera construire de 1889 à 1891 une magnifique demeure dite LA GRANDE MAISON".

De nos jours, Vieux-Charmont appartient au canton de Bethoncourt. Vieux-Charmont a choisi d'être membre du « District Urbain du Pays de Montbéliard » qui s'est transformé en 1999 en « Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard ». Riche de 27 associations qui permettent un choix important d'activités variées, la ville et ses habitants organisent de nombreuses manifestations festives.

Vieux-Charmont était une étape de la ligne reliant Sochaux à Belfort sur laquelle les tramways ont circulé de 1913 à 1940. Les élus misent sur le développement durable ; ainsi après l'ouverture du premier marché équitable et solidaire (route de Brognard), la commune s'agrandit avec un nouveau quartier éco-responsable "les Hauts Bois". Sur l'ancien site Gefco, s'est construit un éco-quartier, vitrine du pays de Montbéliard, où l'accent est mis sur les économies d'énergie, le covoiturage, le cheminement doux…

après la randonnée

Musée du château des Ducs de Wurtemberg, Montbéliard.
Le musée de l'aventure Peugeot, Sochaux.
Musée de la brasserie, Sochaux.
Pavillon des sciences du Près-la-Rose, Montbéliard.
Piscine de plein air (juillet/août), Montbéliard.
Parcs du pré la rose et de l'île en mouvement, Montbéliard.
La citédo, Sochaux.
Base de loisirs du pays de Montbéliard, Brognard.
Stade Bonal, Montbéliard.
Musée d'art et d'histoire hôtel Beurnier Rossel, Montbéliard.

Description du Circuit N°3

Départ du parking devant l'Espace Jean Jaurès à Vieux-Charmont. Le panneau est sur un poteau à 10m devant l'entrée. Le circuit N°3 est balisé par deux traits horizontaux Jaune et Bleu (norme URV).

(**D/A**) Partir à droite, Rue de Brognard en direction du temple. Au carrefour prendre le circuit N°3 à gauche, Rue de Belfort sur le trottoir de gauche, sur votre gauche l'ancienne gare du tramway.

(**1**) Prendre à droite la Rue des Près Voulus. À gauche, découvrez la Maison Marti. Au carrefour, suivre la Rue des Vignoles, le panneau indique circuit N°3 à gauche. Au carrefour avec la Rue du Crépon, tourner à gauche puis prendre à droite le chemin : « interdit au véhicule sauf service » qui mène vers le fort comme l'indique le panneau circuit N°3. Montée un peu raide sur quelques mètres. Au pied du pylône électrique, suivre le sentier qui pénètre dans le bois. Celui-ci monte, un virage à gauche en épingle puis un replat.

(**2**) Profiter de la magnifique vue sur la trouée de Belfort, Vieux-Charmont et Grand-Charmont, à l'extrémité de la clôture qui est à votre gauche. Continuer par le sentier qui tourne à droite et grimpe dans le bois. Sortir sur une prairie, suivre le sentier qui longe la lisière côté droit. Au panneau se diriger vers le belvédère à gauche.

(**3**) Au belvédère Est, profiter de la vue sur la Vallée de la Savoureuse, les Vosges, etc. Une table d'orientation décrit le paysage. La vue est dégagée en hiver.

En option, vous pouvez parcourir le circuit de la caponnière d'une longueur de 300m, il est balisé en Rouge. Après la découverte, le panneau de direction indique de prendre le sentier sur la gauche. Suivre le bord du fossé jusqu'à un escalier. Bifurquer à gauche et obliquer à droite puis suivre un sentier herbeux. Sur votre gauche, se trouve le versant Sud du fort qui domine la ville de Sochaux. Le sentier entame une légère courbe vers la droite avec une légère montée avant d'atteindre un carrefour.

(**4**) Faire une petite visite de la basse-cour de la ferme. Pour cela au carrefour, aller tout droit, à la route goudronnée, prendre à gauche, puis tout de suite après, le passage aménagé entre les deux clôtures à droite. Après la visite faire demi-tour et revenir au carrefour. Prendre à droite la direction du circuit N°3 par le sentier herbeux. Arriver à proximité d'un bâtiment blanc et un panneau de direction, continuer tout droit sur le circuit N°3, deux gros rochers empêchent les véhicules d'utiliser le sentier. Aller en direction d'un poteau d'éclairage public, le contourner par la gauche pour arriver entre deux bosquets. Déboucher sur une route, prendre à droite et arriver vers un point de départ de randonnées. Déboucher sur le parking du fort. Prendre à droite sur 110m; Au panneau esplanade du fort prendre à gauche sur 30m. Au panneau bois du fort Lachaux prendre à gauche , descendre sur 70m. Sortir du bois au pied d'immeubles. Tourner à droite. Au rond-point, prendre la 3ème sortie Rue des Pâquerettes puis à droite Rue des Campenottes et de nouveau à droite Rue des Primevères. S'engager à droite dans le chemin piétonnier qui longe l'école et descendre les escaliers vers la Rue des Marguerites. La traverser, tourner à gauche puis traverser la Rue de la Libération et prendre à gauche sur cette dernière. Au panneau indicateur "le Charmontet", tourner à droite dans la Rue Louis Jeanperrin. De nouveau au deuxième carrefour, prendre à droite jusqu'au centre postal. Au panneau indicateur, circuit N°3, poursuivre tout droit sur un sentier piétonnier qui traverse un verger conservatoire et abouti dans la Rue des Jonchets. Virer à gauche et au carrefour, prendre à gauche et rejoindre le parc des jonchets. Suivre le chemin herbeux puis la passerelle en bois. Sur cette dernière, au panneau indicateur, prendre à droite toujours sur la passerelle puis le chemin herbeux. Suivre à gauche une allée en béton jusqu'au panneau indicateur, circuit N°3 qui invite à tourner à droite. Avant le panneau, une option, à gauche ; un sentier donne accès à un bosquet et deux bancs avec vue sur un plan d'eau.

(**5**) Au panneau indicateur, tourner à droite direction Grand-Charmont sur un sentier caillouteux quelques mètres. À l'Allée des Prélots, prendre à droite et de nouveau à droite le chemin piéton qui longe l'Allée des Roselières. Au carrefour, poursuivre en longeant l'Allée des Chézeaux puis prendre face à vous le passage piéton entre deux pavillons.

À l'angle de la mairie, le panneau indicateur, circuit N°3, invite à tourner à gauche Rue Curie. Au carrefour suivant, prendre à droite Rue de Nommay, puis tourner à gauche Rue des Perrailles. À l'extrémité, prendre le chemin de desserte agricole. Traverser et longer plusieurs bosquets puis arriver sur des champs cultivés.

(**6**) Au lotissement, prendre un chemin à droite, traverser la D474 puis prendre la Rue des Boigenets. Tourner à droite, Rue du Jura, celle-ci vire à gauche puis passer un passage piéton situé entre deux villas. Tourner à droite Rue de la Promenade puis à gauche la Rue du Manège sur 50m. Poursuivre ensuite à droite Rue des Fossés et enfin prendre à gauche la Rue de la Résistance.

(**7**) Tourner à droite, Rue de Belfort. La suivre sur le trottoir de droite. Au temple, traverser la Rue des Source et tourner à gauche pour traverser la Rue de Belfort. Prendre la Rue de Brognard et rejoindre le parking (D/A).